

497

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 497 26 avril 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22.69.10  
C.C.P. 10-155.27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Jean-Pierre Ghelli

## Coopérateurs et clients

*Coop Suisse et l'idéal coopératif: notre texte paru dans DP 496 n'a, comme prévu, pas plu à tous les coopérateurs. En particulier pas à un lecteur de Ste-Croix, abonné de la première heure à DP, qui nous reproche en substance – de tenir rigueur à Coop d'avoir su s'adapter aux exigences du commerce moderne, qui sont bien différentes des circonstances dans lesquelles ont travaillé les Equitables Pionniers; – de freiner l'avance du socialisme en Suisse par la critique adressée à l'un de ses supports, le mouvement coopératif.*

*Or donc, depuis quelques années, Coop modernise ses méthodes de gestion et son réseau de vente. Rien à redire à cela! Au contraire, nous aurions plutôt tendance à reprocher à Coop de s'être laissé saisir si tard par le management et le marketing; ce sont des instruments dont l'entreprise, même socialiste et tout et tout, ne peut se priver dès qu'elle atteint certaines dimensions.*

*Mais il faut voir pour quels objectifs on recourt à de tels moyens. Si la "finalité d'entreprise" est celle que dit la "brochure" éditée récemment sous ce titre par Coop Suisse, alors l'idéal coopératif a bel et bien pris l'eau. Car rien ne la distingue d'une société capitaliste si elle poursuit aussi l'élévation du cashflow comme un but en soi. La finalité d'une entreprise commerciale, non axée sur le profit comme objectif ultime, cela peut être, aujourd'hui, par exemple le service aux consommateurs en général, et aux coopérateurs en particulier. Toujours en avance sur les exigences légales, la coopérative se doit de donner l'exemple. Elle n'a pas d'actionnaires à rémunérer, elle peut donc faire bénéficier tous ses coopérateurs de prestations exemplaires.*

*Elle pourrait même, cette coopérative, associer ses porteurs de parts sociales aux décisions concernant l'entreprise, et faire ainsi progresser la démocratie économique. Les coopératives ont été créées, comme le rappelle juste-*

*ment notre correspondant de Ste-Croix, par des ouvriers qui voulaient s'approvisionner en toute indépendance et se libérer des patrons qui les rémunéraient en nature, c'est-à-dire en marchandises.*

*Or la participation a été continuellement réduite au sein du mouvement coopératif. Par la faute des coopérateurs d'une part, dont l'esprit militant et la fidélité à Coop ont sérieusement décliné ces dernières années; et aussi par le démantèlement progressif de tous les attributs réservés aux coopérateurs: en supprimant par exemple la ristourne et les fameuses assemblées régionales, qui resserraient cérémonieusement les liens idéologiques entre les sociétés coopératives de consommation, Coop Suisse a certes réduit les frais, mais elle a du même coup cassé deux ressorts, éliminé deux réalisations originales du mouvement coopératif.*

*Mais voilà, il y avait un danger, que d'anciens animateurs du mouvement coopératif avaient clairement pressenti dès le début des années soixante: à vouloir ravalier les coopérateurs au rang de simples clients, Coop s'exposait à être jugée comme une simple entreprise, comparable à toute autre, y compris à la plus proche et la plus différente d'elle, la Migros.*

*Et la comparaison ne donne pas des résultats bien encourageants. Qui a constamment fait progresser ses affaires ces dernières années? Qui en Suisse a introduit l'indication du prix unitaire, celle de la composition des produits alimentaires, le datage des produits périssables? Qui a imaginé et exécuté le plus vaste plan d'économies d'énergie à l'échelon d'un groupe d'entreprises? Qui offre le plus vaste choix de manifestations culturelles et de cours en tous genres?*

*On peut toujours dire, comme notre correspondant, que "Coop Suisse continuera de servir notre population avec la même honnêteté que par le passé". L'honnêteté ne fait pas défaut, mais où sont l'originalité et la qualité des prestations?*

SUITE ET FIN AU VERSO

# Coopérateurs et clients

Quant à la cause du socialisme, elle perd bien davantage du fait de la faiblesse de son aile "commerçante" que du fait de nos critiques à cette aile inefficace. L'idéal coopératif abandonné, les techniques de gestion mal maîtrisées, voilà qui a de quoi alimenter les pires préjugés à l'égard des socialistes, incapables même

de gérer, quasiment désertés par l'efficacité économique, etc.

Comme sa force, l'image du socialisme vient de tout le complexe parti-syndicats-coopératives.

Si l'une ou l'autre de ces organisations flanche idéologiquement, c'est l'ensemble qui s'en trouve affaibli.

Et ce n'est pas de le dire qui freine la cause du socialisme. Cela peut tout au plus provoquer un choc.

Nous voulons du moins l'espérer.

## 1979: LA « FINALITÉ D'ENTREPRISE » DU GROUPE COOP EN TROIS CHAPITRES

### 1. Principes de rendement économique

- 1.1 Nous sommes une *unité coopérative* d'entreprises de production, de commerce et de prestations de service, qui se propose de contribuer le plus possible à une bonne *qualité de vie* des consommateurs par l'acquisition et la distribution de marchandises et par des prestations de service.
- 1.2 Notre groupe forme une *unité* et se présente *solidairement*.
- 1.3 Nos *performances économiques* s'adaptent aux *besoins et désirs des consommateurs*. Notre structure doit être simple et claire.
- 1.4 En utilisant le *progrès et la technique*, nous voulons assurer l'*acquisition* de marchandise la plus avantageuse – y compris une production rationnelle – et une distribution actualisée et progressiste de nos *marchandises et prestations de service*.
- 1.5 Nous *informons* d'une façon objective et franche sur les prix, qualités et utilisations de nos marchandises et nos prestations de service.
- 1.6 *Nous voulons croître* afin d'améliorer notre capacité de rendement au profit des consommateurs. Par conséquent nous nous fixons des *objectifs de part au marché* ambitieux que nous voulons atteindre en *concurrence* loyale et transparente. Nous voulons nous différencier clairement de la concurrence; nous sommes prêts à collaborer dans les domaines qui concernent la branche tout entière.

### 2. Principes de comportement sociaux

- 2.1 Nous nous déclarons coresponsables du maintien et du développement de notre *ordre social libéral*. Dans la mesure de nos possibilités, nous coopérons à la solution des problèmes économiques, sociaux et écologiques. Nous sommes *indépendants des partis politiques*, mais nous participons à la recherche de décisions politiques dans le cadre de

nos principes de politique d'entreprise.

- 2.2 Nous approuvons toutes les organisations qui défendent loyalement les *intérêts du consommateur*.
- 2.3 Nous ne pouvons atteindre nos objectifs que par l'engagement complet de tous nos *collaborateurs*. Nous travaillons en fonction d'*objectifs et du travail d'équipe*; nous suivons le *principe de la performance*. Nous exigeons des cadres supérieurs de tous les échelons une activité créatrice et du dynamisme en atteignant l'objectif fixé.
- 2.4 Notre *politique du personnel* est caractérisée par la formation professionnelle continue, la promotion de la sécurité sociale, le développement de la personnalité et la rémunération en fonction du rendement. Notre style de gestion est marqué par la participation et la coresponsabilité de nos collaborateurs et par les principes de la gestion par objectifs.
- 2.5 En tant que membre de l'Alliance Coopérative Internationale, nous favorisons l'*échange d'expériences et de marchandises* avec les organisations coopératives de Suisse et de l'étranger.

### 3. Principes de comportement financiers

- 3.1 *A long terme* nous visons à développer notre *position sur le marché* et notre *capacité de rendement*. C'est pourquoi nous voulons *financer* le renouvellement, l'expansion et la diversification pour une part convenable du cash flow réalisé.
- 3.2 Nous conservons notre *indépendance* et notre *sécurité* économique grâce à une *base de financement* la plus large et la plus saine possible.
- 3.3 Nous aspirons à l'*unité financière* et nous investissons les moyens réalisés en vue de renforcer notre capacité de rendement au service des consommateurs et de nos collaborateurs.

## POINT DE VUE

### C'était combien ? Six millions de morts ou six millions de dollars ?

Le dernier étage en-dessus de l'horreur. D'accord.

D'ailleurs qui n'est pas d'accord, hormis les complètement fêlés ?

Définitivement impardonnable. Saloperie de saloperie de toutes les guerres.

D'accord. D'avance.

Tout le monde est bien d'accord, il me semble que je perçois comme des hésitations ? Est-ce que ça ne serait pas là que ça coince, justement, la guerre, les canons, les uniformes, les beaux soldats qui sentent le sable chaud, les belles casquettes. les beaux fusils au canon bien droit qui sentent la graisse... Parce que tu comprends, c'est facile d'avoir des remords en technicolor, de se dire mais enfin nom de dieu c'est pas possible mais

## BAGATELLES

DP 493, "Le chanoine, la messe et le grand air". "Le peuple valaisan", hebdomadaire du Parti socialiste valaisan se fait l'écho de notre texte et commente lui aussi la lettre adressée par le directeur du collège de Bagnes aux parents d'élèves concernés par une retraite annuelle et obligatoire. Nous citons: "Dans "Le peuple valaisan" du 24 mars 1978, Lucien Rosset avait relevé que "toute l'activité religieuse d'enfants âgés de moins de seize ans est uniquement du ressort de leurs parents... La formule ambiguë et contraignante retenue par le Collège de Bagnes et d'autres établissements s'accorde mal avec le respect plein de la liberté de croyance et de conscience et avec un réel esprit de liberté". Aujourd'hui on peut réellement douter de la volonté de certains de tirer toutes les conclusions de la modification de

comment est-ce que des choses pareilles peuvent arriver mon dieu mon dieu les hommes sont fous, ah oui, c'est facile de se battre doctement la coulepe en compagnie de distingués historiens, de films d'époque, de souvenirs de mobilisation, de documents controversés et de controverses documentaires, le cul bien calé dans le moelleux moderne d'un studio de la TV, Emile tu pourrais pas m'ajuster un peu l'éclairage sur la gauche, merci? Ah! c'est pas difficile, tiens, ça se pratique même systématiquement après toutes les guerres et l'on nomme même des fonctionnaires plus ou moins internationaux pour ça, et grasement payés, les gaillards.

Bon, je vais te dire, moi qui sortais à peine de l'œuf à l'époque, tout ce branle-bas autour de Holocauste, ça me fait quasi dégueuler.

Parfaitement, tu crois peut-être que les usines d'armement vont produire un flingue

en moins, une fois achevé le dernier débat télévisé? Tu crois peut-être que la téléloche va faire relâche pendant deux semaines, après la dernière émission disant: "Écoutez, franchement, on n'a pas le culot de vous passer des variétés interneiges après ça...".

Tu crois peut-être que les silos à fusées vont être bouchés au béton avec toutes leurs dégueulasseries dedans?

Tu crois ça?

Tu crois peut-être que le gouvernement suisse va offrir trois mois de vacances au lait de vache, bon air des Alpes et birchermüesli, à cent mille moutards de bidonvilles, tu crois qu'il va offrir cent millions à Terre des Hommes en disant, écoutez, ça peut pas effacer nos conneries et nos lâchetés à l'époque mais ça peut quand même vous être utile?

Enfin bref, quoi, tu crois que la diffusion tous azimuts va changer quelque chose, tu crois que d'avoir vu Holocauste les gens vont

voter à 99 pour cent pour la reconnaissance du service civil?

Allez, parie pas, j'ai gagné.

Tu parles d'un "phénomène sociologique" comme dit la TV-Lausanne-Genève! Ah! il est beau, leur phénomène sociologique! Le phénomène sociologique c'est qu'en 14 ça repartait comme en 70 et qu'en 40 ça repartait comme en 14 et que ça va bien repartir comme en 40 malgré tout ce bordel de conférences à la noix et malgré tous les Holocauste du monde et dieu sait si c'est courant!

Hé ho, faut pas déconner.

Bon voilà que je m'énerve de nouveau, que je m'échauffe le citron et que je me broute les pinceaux. Allez, du calme.

Bon, ce que je voulais dire, c'est ça: combien est-ce qu'il y aura de moutards qui vont crever de malnutrition, d'ici la fin du siècle? Trois, quatre cents millions?

Mettons trois cents. Faut être optimiste.

Gil Stauffer

l'article 2 de la Constitution cantonale qui institue les communes ecclésiastiques et distingue ce qui relève de l'Eglise, de ce qui relève de l'Etat. M. le chanoine Donnay-Monay est excusable car il est né et a vécu sa jeunesse dans le Val d'Illiez c'est-à-dire à l'abri de modes de penser différents de ceux de son milieu. Il est moins innocent lorsqu'il se mêle de diviser les familles au nom de l'Évangile. Que M. le chanoine mentionne expressément dans ses circulaires le droit des parents — jusqu'à seize ans — de choisir d'envoyer ou non leurs enfants à des retraites prises sur le temps scolaire et les citoyens suisses qui ne partagent pas ses convictions le laisseront dormir en paix".

\* \* \*

Les propositions d'économie d'énergie publiées par le comité régional de soutien à l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire

auront-elles le soutien officiel qu'elles méritent (DP 496)? Un signe encourageant parmi d'autres: motion a été déposée devant le législatif veveysan pour la nomination, aussi rapide que possible, d'un "Monsieur Energie" dans la commune.

\* \* \*

Pourvu que cela ne donne pas des idées à Kurt Furgler! On sait notre ministre de la Justice et de la Police friand des trouvailles allemandes en matière de sécurité. Mais là il faut espérer que le dernier petit truc tout simple mis au point en RFA ne convaincra pas les spécialistes helvétiques. Quelques détails à titre préventif... Depuis quelques temps, certains détenteurs de nouvelles cartes d'identité, outre-Rhin, ont pu noter sur leur document l'apparition d'un discret tampon officiel dans la case réservée aux "signes particuliers". Un tampon renvoyant

du reste à un autre tampon à une autre page (mention: "article 2, alinéa 2, loi sur les cartes d'identité"). En clair, le message pour le douanier: cet individu ne doit pas passer la frontière; certains faits "donnent à penser" qu'il est un danger pour la sûreté extérieure ou intérieure; ou qu'il pourrait chercher à se soustraire à ses obligations militaires; ou qu'il voudrait échapper à des poursuites pénales; ou alors qu'il tente de se soustraire à des obligations fiscales. Et l'astuce est légale (loi adoptée en novembre dernier)! Passe encore pour la douane (où les listes "noires" ont toujours existé d'une manière ou d'une autre). Mais à l'heure où on doit présenter sa carte d'identité pour un oui ou pour un non, et surtout au moment d'encaisser un chèque par exemple, l'institution ce "signe de Caïn", comme on a pu le nommer, suscite à juste titre l'indignation.



## Puristes et pragmatiques

*magistrat et son parti : circulation de l'information, élaboration commune de l'action politique. Le mythe des magistrats au-dessus des partis ne sert qu'à masquer les conflits d'intérêts ; les candidats sont présentés par un parti, l'électeur le sait, et aucun tour de passe-passe ne le propulsera jamais au-dessus de la mêlée.*

*Comment ne pas rejeter également une conception extensive de la collégialité, conception qui cherche à maintenir le magistrat minoritaire dans le mutisme et l'effacement ?*

*La participation socialiste dans les exécutifs n'a de sens que si elle est l'expression de rapports de force ; si elle signifie l'abandon d'une politique de confrontation elle devient un cul-de-sac, une contrainte inutile. En aucun cas elle ne peut devenir prétexte à affaiblir ou*

*même à supprimer les autres moyens d'action politique.*

*Ce débat sur la participation doit s'ouvrir ; le triste face-à-face télévisé entre Pierre Graber et François Masnata en a bien démontré le besoin. Ni la suffisance des "pragmatiques" pour qui le parti n'est souvent qu'un marchepied, ni l'arrogance des "puristes", d'autant plus intransigeants qu'ils n'ont guère de responsabilités politiques, ne sont des réponses suffisantes.*

*La participation socialiste est devenue une routine, un trait familier du paysage politique suisse. La gauche, c'est vrai, a largement intégré les valeurs et les comportements de ses adversaires. Faut-il pour autant maintenant qu'elle claque la porte avec fracas ? Ne serait-ce pas signe de faiblesse et d'impuissance politique ? Encore une fois la question de la participation socialiste est une question interne au premier chef ; lorsque les socialistes auront redéfini les conditions de leur présence dans les exécutifs, ce sont peut-être les bourgeois qui voudront les chasser. La différence n'est pas négociable.*

### IMAGES

## Cinéma scolaire : six millions de spectateurs

L'ère de l'audio-visuel ? Peut-être, certainement même. Mais par quels canaux en organise-t-on l'apprentissage ? Par la télévision seulement, qui polarise l'attention des exécutés ? Jugez-en vous-mêmes...

Près de 18.000 clients - des écoles, des paroisses, des associations et sociétés diverses - dont 4.000 en Suisse romande et au Tessin. Environ 6.400 titres, 18.000 copies de films gratuits et payants, 120.000 locations par année. Et près de six millions de spectateurs. Le Cinéma scolaire et populaire suisse, CSPS, est aujourd'hui en Suisse le plus grand distributeur de films 16 mm<sup>1</sup>).

Cet institut, société coopérative d'utilité pu-

blique, a son siège dans une villa du quartier de l'Université à Berne. En réalité, il regroupe trois organisations qui maintenant sont liées : la Centrale du film scolaire, la Centrale du film à format réduit, la Cinémathèque suisse des écoles professionnelles.

Au total, un choix considérable de films mis à la disposition des écoles et du public en général pour des projections non commerciales. Des films récréatifs, culturels, documentaires et d'information, des films à scénario de long métrage aussi, enfin des documents de formation pour cadres moyens et supérieurs dans les entreprises.

A la Centrale du film scolaire sont affiliés quatorze cantons, soit toute la Suisse romande, le Tessin et sept cantons de Suisse alémanique. A Genève, dans toutes les écoles, la demande est l'une des plus fortes de Suisse. Elle augmente quand bien même l'intégration

de la télévision dans l'enseignement devient une réalité, au niveau secondaire surtout, avec l'introduction progressive des magnétoscopes à cassettes et de la TV couleur.

### LE FILM N'EST PAS MORT

Il y a bientôt trente ans que Jean-Pierre Dubied est au CSPS dont il est directeur depuis 1971 : "La demande de films augmente chaque année dans tous les cantons. Une exception : le Tessin où la télévision scolaire fait vraiment partie de l'enseignement à tous les niveaux. On disait que le 8 mm, puis la vidéo, enfin la télévision allaient tuer le film. Mais tous ces nouveaux media ne sont pas normalisés. Et partout il y a maintenant des problèmes de crédits. En réalité, le film 16 mm a toujours l'avantage du format, de la qualité, de l'universalité. Même si les cassettes TV vont peu à peu s'imposer, petit écran aujourd'hui, grand écran demain, sur le marché pédagogique, le film reste. Comme moyen de production, comme support de diffusion. On peut penser qu'il y aura coexistence dans les prochaines années".

Evolution des techniques, évolution des besoins des publics aussi : "Dans les années cinquante le film était encore un luxe : on l'utilisait à la veille des fêtes, des vacances. Des films de Charlot, des documentaires sur l'Afrique. Aujourd'hui, et toutes nos statistiques le prouvent, les demandes sont dispersées sur toute l'année. Et nombreux sont les enseignants qui font leurs réservations longtemps à l'avance. Le film n'est plus seulement un spectacle, un spectacle plaisant, il devient un véritable moyen d'enseignement".

### A DISPOSITION D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Il est vrai que les écoles peu à peu se sont équipées, que les appareils de cinéma sont maintenant d'un maniement plus simple, plus fiable. Et la nouvelle génération des maîtres et des élèves a besoin de moyens audio-visuels. De films d'enseignement, d'information et de



fiction pour rendre la pédagogie plus concrète, plus attrayante, plus efficace.

Chaque canton paie une somme annuelle forfaitaire en fonction de sa demande. Le CSPS offre un large choix de films qui sont autant d'auxiliaires pour les cours de géographie, d'histoire, de sciences, de langues, etc. Souvent plusieurs copies en versions allemande, française, italienne. Ainsi la série de W. Ringgs et de la SSR, "La Suisse et la guerre". Quelques nouveaux titres dans le dernier catalogue : "Des histoires de l'argent", une série de neuf séquences sur l'économie, produite par la Banque nationale suisse ; "Langages du cinéma", "Ciné journal suisse", "Séries sur les séries", des films en allemand et en français pour l'initiation aux mass media, pour l'étude des langages du cinéma et de la télévision.

#### JUSQU'AU MANAGEMENT

Les longs métrages de fiction eux aussi font l'objet de nombreuses demandes. Pour les cours d'initiation au cinéma, pour les camps de ski et les manifestations les plus diverses. Car le catalogue n'offre pas que des films bon marché et des westerns. On peut y trouver des longs métrages récents comme "Harold et Maude", "Le chacal", "Le grand soir", "Jesus Christ superstar", et des films de Hitchcock, de Godard, entre autres.

Une offre nouvelle enfin pour mieux répondre aux besoins de formation et d'éducation continue : Management training films ! Des films de formation pour les entreprises, les séminaires. Dans des secteurs aussi divers que la vente, les relations publiques, la conduite du personnel, le recyclage. Une augmentation de plus de 50 % des demandes en une année montre bien l'importance du film dans la formation.

Une telle évolution de l'offre et de la demande de films ne va pas sans problèmes pratiques. D'abord de place, pour le stockage, l'expédition et le contrôle des films. Ensuite de réservations. C'est pourquoi des transformations

importantes sont en cours dans les locaux de la CSPS. Pour ouvrir des locaux plus vastes, pour préparer la mise en place de l'inévitable ordinateur.

#### PLACE A L'ÉLECTRONIQUE

Jean-Pierre Dubied a visité aux Etats-Unis plusieurs centrales de films qui sont déjà équipées d'un ordinateur. Etude positive. Un système électronique de réservation avec quatre terminaux devrait fonctionner au début de 1981. L'Institut serait alors le premier en Europe à utiliser l'informatique pour le prêt de films scolaires.

Depuis quelques années, les activités du CSPS ne se limitent plus à l'achat et à la distribution de films. Autre domaine complémentaire, et en plein essor : la coproduction. Il faut dire que les premiers courts métrages à scénario, réalisés par Mario Cortesi en coproduction avec la TV suisse alémanique, ont obtenu un grand succès à l'antenne et aujourd'hui en location. Ainsi "Claudia", "Yesterday when I was young", prix Jeunesse à Munich, et "L'été de mes 13 ans".

#### DE LA CHINE A « VIOLANTA »

Des séries documentaires sur la Chine, sur le Yémen ont été également coproduites avec la TV suisse alémanique. Autres réalisations en cours, avec différents producteurs, notamment AV-Zentralstelle des Pestalozzianums à Zurich : une série de caractère critique sur certains genres (westerns, feuilletons, etc.), une série sur l'aventure jurasienne, sur le tabagisme, l'enfant, etc. Signalons enfin que, pour la première fois, le CSPS a participé à la production de longs métrages, "Violanta" de Daniel Schmid, "L'affaire suisse" de Peter Ammann.

Dans la plupart des pays, l'armée a été la première institution qui a su utiliser le film comme moyen de formation. Quant aux grandes entreprises, elles ont compris très vite l'importance des techniques audio-visuelles :

non seulement elles produisent des documents mais encore elles les intègrent dans leur stratégie pédagogique suivant des objectifs précis.

Le Cinéma scolaire et populaire suisse a célébré en 1971 son cinquantième anniversaire. Son fondateur, M. R. Hartmann, mort tragiquement en 1978, a légué par testament la totalité de sa fortune à la fondation qu'il avait érigée en faveur du Cinéma scolaire et populaire suisse. Le directeur du CSPS a pu annoncer récemment qu'il renonçait à la subvention de 50.000 francs allouée par la Confédération, "pour soutenir son activité culturelle dans le domaine du film" !

#### LES FREINS BUDGÉTAIRES

Les écoles ont mis plusieurs décennies à s'équiper d'un matériel pour la projection de films. Pour la télévision, on compte en Suisse romande un récepteur, noir-blanc le plus souvent, pour 1000 élèves. A Genève, au niveau secondaire, au moins un ensemble magnétoscope à cassette-TV couleurs par établissement scolaire. Aujourd'hui enfin des programmes de qualité existent, des supports de diffusion pratique aussi. Mais partout les politiques d'équipement sont freinées par les restrictions budgétaires.

#### UNE NOUVELLE ÈRE

Lorsqu'ils sont bien intégrés dans l'enseignement, les films et les émissions de TV sont des media pédagogiques captivants et efficaces. Le CSPS, en se dotant d'un ordinateur pour mieux répondre aux demandes croissantes, en distribuant des cassettes TV, en participant à la production, poursuit sa mission de promotion du documentaire et du film de qualité.

(1) Nouveau catalogue : Centrale du film scolaire, Erlachstrasse 21, Berne.

## Pas le cœur à plaisanter

C'est les lecteurs de DP qui ont de la chance ! De pouvoir me lire chaque semaine. Je suis en effet très renseigné... Très renseigné. Par exemple sur le Proche-Orient :

Je lis dans la "Voix ouvrière" du 23 avril ce gros titre :

"Contre le Liban. Nouveau raid israélien."

Et je lis dans "24 Heures", du 23 avril également :

"Raid palestinien en Israël. Une plage sanglante."

Combinez les deux informations, et vous avez la vérité. Une vérité complexe, certes, mais du moins vraie vérité.

Quelques jours plus tard, le même "24 Heures" m'apprend que la cote de Madame Thatcher est en baisse. Alors que le "Journal de Genève" du jour annonce qu'elle a le vent en poupe : Ce qui permet de nuancer subtilement la première affirmation...

\*\*\*

Je n'ai plus le cœur, soudain, de plaisanter : La femme de notre camarade et ami André Muret, Charlotte Muret, s'en est allée... J'évoque la jeune fille de 1932, révoltée par l'injustice, qui manifestait à Genève au premier rang - et qui eut son camarade Henri Fürst tué à côté d'elle (du sang sur sa blouse, me disait-elle un jour que je la ramenais en auto, et - oui - de la cervelle humaine...) ("Je ne puis admettre qu'une crosse de fusil écrase de la cervelle d'homme !", disait à ses élèves Edmond Gilliard, en ces mêmes jours de novembre 1932).

Et j'évoque celle de quarante ans plus tard, tapant à la machine le roman de son fils, *Mao Cosmique* - un roman qui n'exprimait pas tout à fait, sans doute, sa ligne politique, mais dans lequel elle retrouvait cette même révolte contre l'injustice... Se réjouissant de voir que le flambeau avait été repris ? Ou se désolant de

penser qu'en quarante ans de lutte, si peu de progrès avaient été accomplis ?

... Et j'évoque celle de toutes ces séances du "Comité vaudois d'Aide au Vietnam", ces séances de travail, où nous "mettions sous enveloppe" le dernier bulletin, ou un "tract-toutes-familles" avec des bulletins de versement, dont l'argent qu'ils rapporteraient nous permettrait d'envoyer là-bas des produits pharmaceutiques - et elle, conseillère communale et juge et membre du comité de son parti, et mère de famille ! prenant sa part de cette besogne sans gloire, avec une modestie exemplaire.

On a compris que c'est d'une vivante que je parle, et d'une généreuse.

Parfois, nous bavardions, tout en rédigeant les adresses ou tout en encartant.

Une fois par exemple - je venais de lire *L'Aveu* de London, sur le procès Slanski - je lui dis : C'est un livre qui m'a consterné.

Et elle : Moi aussi !

Et moi : Il y a une chose que je ne comprends pas, c'est qu'on ait pu croire... Je ne suis pas du parti, mais si on venait me dire qu'André Muret est un agent de la CIA, je ne le croirais pas !

Et elle : Figurez-vous que c'est exactement ce que Muret (elle disait : Muret !) me disait hier soir. Il me disait : "si on venait me dire que tu es traître au parti, je ne le croirais pas !" (*Un temps d'hésitation*) Eh bien, je n'ai pas pu lui répondre avec la même assurance... (*Encore un temps*) Bon : je crois qu'à la réflexion...

Et moi un peu stupéfait, tout en admirant son extraordinaire honnêteté (car enfin, elle n'aurait eu nul besoin de m'"avouer" cela).

Puis comprenant que je n'avais rien compris. Que tout au contraire, c'était son extrême exigence pour celui dont elle avait été la compagne de toute la vie qui lui faisait faire ce détour par la réflexion, pour ensuite lui donner sa confiance non plus d'impulsion et comme à fleur de peau, mais absolue et par un mouvement de tout l'être.

Une fois de plus, je doute beaucoup du proverbe selon lequel nul n'est irremplaçable. J.C.

## ÉNERGIE

### Tarifs des SI lausannois : les patrons à contre-courant

*Les 27 et 28 janvier, les citoyens lausannois rejetaient à 7 contre 1 les quatre postes du budget 79 des Services industriels (location de compteurs et taxes d'abonnement, vente de gaz et d'électricité) contre lesquels le POP et le Casak avaient lancé un référendum. Socialistes, chrétiens-sociaux et environnementalistes avaient appelé à voter "non", alors que radicaux et libéraux défendaient le "oui".*

*Le système indirectement contesté (la fixation des tarifs étant de la compétence de la Municipalité, ils ne pouvaient être frappés de référendum) prévoyait*

*- une taxe d'abonnement de fr.15.- pour deux mois ;*

*- pour l'électricité : une première tranche de 250 kwh à 23 centimes, les suivantes à 16,5 ct ;*

*- pour le gaz : les 1200 premières thermies par an à 17 ct la thermie, les suivantes à 8 ct (jusqu'à 18.000), 5,2 ct (jusqu'à 204.000) et 4 ct.*

*Cette modification de tarif avait pour but de mettre sur le même pied tous les consommateurs ménagers dont certains (ceux qui avaient le tarif multiple - prix du kwh variant selon l'heure de consommation, allant jusqu'à 75 ct) payaient pour d'autres (ceux qui bénéficiaient du tarif UT - une taxe par pièce, le kwh à 12 ct).*

Le vote populaire provoquait comme de juste une remise en question du travail de la Municipalité. Le processus engagé vaut la peine d'être suivi étape après étape. L'exécutif communal désigne d'abord une commission extra-parlementaire pour examiner le tarif des SI. Celle-ci lui propose, comme mesure provisoire et immédiate, de consentir à chaque abonné un rabais de fr. 5.- par mois jusqu'à l'adoption des nouveaux tarifs. A fin mars, elle remet à la Municipalité un premier rapport prévoyant le système de tarification suivant :

- Pour les 87.000 abonnés des tarifs 101 et 102 (qui disposent d'un fusible de moins de 100 ampères), une taxe de fr. 6.- pour deux mois et un tarif linéaire de 19,5 ct.

Pour les mille consommateurs qui disposent d'une puissance supérieure à 100 ampères (futur tarif 103), adoption d'un prix plancher de 15,5 ct le kwh jusqu'à la mise en vigueur d'un tarif définitif comprenant une taxe de puissance. Les hausses seront cependant limitées à 40 % en 1979, 50 % en 1980 et 60 % en 1981.

- Pour le gaz, pas de changement.  
La diminution des recettes résultant de la baisse de la taxe d'abonnement et de l'introduction d'un tarif linéaire à 19,5 ct (environ 2,5 millions) devrait être compensée à raison de 45% environ par les hausses imposées à une partie des mille abonnés du futur 103.

#### L'OFFENSIVE DES PRIVILÉGIÉS

Lundi 23 avril, veille de la séance du Conseil communal où l'on doit examiner le préavis municipal traitant des tarifs et des nouveaux postes du budget, différentes organisations économiques et patronales tiennent une conférence de presse, dont les effets sont immédiats : des conseillers communaux libéraux et radicaux demandent, après deux heures de discussion et une suspension de séance, le renvoi de la décision au 8 mai... Et pourtant les arguments des "victimes", comme les appelaient les journaux, se résumaient à des affirmations péremptoires et invérifiables, des généralisations abusives, des erreurs manifestes ! Selon ces organisations, les nouveaux tarifs pénalisent l'ensemble de l'activité économique lausannoise.

En fait, les gros consommateurs constituent deux groupes bien distincts...

Ceux qui disposent d'une puissance installée de moins de 100 ampères : ils font partie des 87.000 abonnés des tarifs 101 et 102, alors que, dans d'autres villes, un tarif spécial leur est appliqué. Actuellement, ils paient leur courant meilleur marché que partout ailleurs.

Avec les nouveaux tarifs, ils seront encore favorisés par rapport à des abonnés exerçant une activité du même genre à Genève ou Zurich. Ces commerçants et artisans conservent donc une situation très favorable, même s'ils subissent une hausse du fait de l'introduction du tarif linéaire.

Le deuxième groupe de gros consommateurs englobe le millier d'abonnés qui disposent d'un "coupe-surintensité" de plus de 100 ampères. Ces abonnés - et ce fait a été soigneusement caché par les organisations patronales - paient tous leur kwh à des prix moyens différents,

des hôtels entre 15 et 21 ct,  
des garages entre 18 et 21 ct,  
des grands magasins entre 12 et 16 ct,  
des banques entre 14 et 19 ct,  
des industries entre 10 et 17 ct,  
des administrations entre 13 et 33 ct,  
des assurances entre 12 et 25 ct,  
des imprimeries entre 10 et 19 ct.

Les modifications proposées ne consistent donc qu'à réduire l'écart existant, par la fixation d'un prix plancher-à 15,5 ct. Beaucoup d'abonnés n'enregistreront aucune augmentation ou une augmentation minime. Il est vrai qu'ils continueront à payer leur électricité plus cher que certains de leurs concurrents, qui ont la chance de ne payer que le "prix plancher" de 15,5 ct. Cette inégalité, qui dure depuis longtemps, ne pourra être corrigée que lors de l'adoption du tarif 103.

Les organisations économiques affirment que "Lausanne devient la ville la plus chère de Suisse, puisque les tarifs de l'électricité qu'elle fournit dépassent de 30 % ceux de l'ensemble des autres fournisseurs". C'est faux pour les artisans et les petits commerçants. Et comment établir des comparaisons, alors qu'il n'y a pas de prix uniforme et que partout ailleurs, il y a des taxes de puissances importantes, qui n'existent pas à Lausanne ? Même lorsqu'on aborde des cas particuliers, on doit constater que les chiffres avancés de part et d'autres sont très différents. Ainsi, selon Bobst, le prix moyen équivalent du kwh au tarif zurichois

serait de 11 ct, alors que, selon les calculs des SI, il serait de 13. Pour rendre sa démonstration plus convaincante, Bobst "oublie" de mentionner les tarifs bâlois (le prix moyen serait de 15,08). Certes, les nouveaux tarifs sont élevés et placent Lausanne dans le "peloton de tête", mais sans qu'elle se "détache" pour autant.

Les organisations économiques prétendent encore qu' "en moyenne la hausse dépasserait 40 %". Or elle est limitée à 40 % ; seules 8 % des entreprises atteignant ce maximum, plus de 50 % enregistreront une augmentation située entre 0 et 15 % Et ainsi de suite pour la plupart des chiffres avancés.

Il reste que la manifestation patronale a provoqué la réaction souhaitée : empêcher la décision du Conseil communal le 26 avril et la mise en vigueur des nouveaux tarifs le 1er mai. Les partis de l'Entente des droites, convenablement "informés" par Bobst et les Imprimeries réunies lausannoises (groupe Lousonna) qui ont pris sans pudeur la tête d'un combat destiné avant tout à préserver leurs propres privilèges (le prix moyen de leur kwh est de 10,8 et 11,5 ct), sont en train de tourner leur veste. Le projet de la Municipalité et de la commission extra-parlementaire ne sera-t-il plus défendu que par la gauche et les environmentalistes (GPE) ?

Le domaine de la production, de la distribution et des tarifs de l'énergie électrique étant très complexe, chacun s'estime autorisé, semble-t-il, à soutenir n'importe quoi à ce chapitre. Après les organisations économiques (dont les affirmations erronées ont été très largement propagées par la presse, sans qu'aucun correctif ne soit apporté), c'est le Casak, groupement anti-nucléaire né du soutien à l'occupation de Kaiseraugst, qui n'hésite pas à aligner des chiffres fantaisistes pour "donner du poids" au nouveau référendum qu'il entend lancer si les propositions municipales sont acceptées par le Conseil communal. Un référendum qui devra être énergiquement combattu !



## POINT DE VUE

### **Te casse pas, Pierre-Louis-Jérôme, l'avenir, c'est le siliciôme...**

Bêtes, mais bêtes! Ah, mon pauvre vieux, tu peux pas imaginer ce qu'ils peuvent être bêtes. Bouchés, complètement bouchés. Boufferaient de la paille. Des tas de sable. Trouveraient pas de l'eau au lac. Manient de grosses machines, alignent des kilomètres d'équations mais tu leur demande: "un plus un, ça fait combien?" Ils te regardent, ouvrent la bouche, font "arreh... arreh!", bavent un peu, te démontrent que c'est pas possible, t'expliquent que ça marche pas, et repartent construire un immense bastringue en suçant le manche d'une clé anglaise et en comptant les boulons qu'ils ont toujours dans leur poche, comme si c'était des billes. Bon, ils sont pas tous comme ça. Mais presque. Donc, je te cause des ingénieurs. Des techniciens tout ce qu'il y a de plus officiel. Qui ont lu le traité d'électricité de l'EPFL. Très bien, ce traité, mas ça manque d'humour, oh la la! Dogmatique. Bon, je te cau-

se des spécialistes, des partisans de la Krosse Teknologie, tu vois le genre de gaillards. Comprennent rien à la technique. Rien. Ils font croire qu'ils comprennent et nous on croit. Au fond, on est aussi ploucs qu'eux, en somme.

Bon. Tu prends une centrale nucléaire. Tu vois le truc. Ou quelque chose du même genre, plein de tuyaux, de fils, de sonneries. A première vue, c'est de la technique. Hou-lala! ce que c'est compliqué! Hé bien; tu te trompes. C'est pas de la technique. C'est pas subtil, pas pensé loin, pas efficace, pas figolé. Et si tu crois que c'est de la technique, c'est que tu es complètement beurré et je vais t'offrir une botte de foin pour Noël, tiens. Une centrale atomique, tu sais ce que c'est? Une marmite, avec un tuyau et la vapeur fait tourner une hélice attachée à une dynamo. Tu vois le chenit? C'est vraiment minable. Tu dois te promener toute la journée autour avec ta burette, tapoter sur des cadrans, tourner des robinets, remettre des vis, rajouter de l'eau dans la marmite. C'est le vrai bordel, pas le temps de faire une partie de cartes jusqu'au bout. Tout le temps dérangé par le téléphone.

C'est pas de la technique. C'est juste l'inver-

se: de la bricole qui pétouille en permanence. Pas intelligent.

D'ailleurs, en passant, le nucléaire, c'est foutu. Fini. Complètement dépassé, Oh, ils vont encore nous casser les pompes, évidemment, pendant un moment. Mais c'est cuit. Tiens, j'y étais, à la conférence de Machin, le grand chef. Hé bien, pendant deux jours, à Three Mile Island, tiens-toi bien, pendant deux jours, ils n'ont pas eu la moindre idée de ce qui se passait. La débâcle, comme en 40. Officiel. Complètement perdu les pédales, les gugusses. C'est du propre. Ensuite, ils inventent des explications. Du bidon, sur toute la ligne. Du bidon.

Bon. Maintenant, tu prends des photopiles. Alors là, c'est de la technique. De la belle ouvrage. Pas un bruit. Pas de tuyaux. Rien. Pas de vapeur qui te gicle dans les guibolles. Pas un pet de fumée. Tu colles à la lumière et hop, ça travaille. Propre. Pas de déchets. Bouge pas un œil. Pas le moindre petit piston. Et ça mange pas de foin en hiver. Tu alignes tes rondelles, tu mets deux trois fils, et hop tu peux aller te recoucher. Pas de surveillance, rien. Et si tu as la trouille des courts-circuits, hop, un disjoncteur à courant de défaut à côté de la baignoire. Et

## RECU ET LU

### **La nouvelle presse de gauche**

Double événement - nous en avons donné régulièrement des échos préliminaires dans ces colonnes - dans la presse ouest-allemande ces jours-ci: l'apparition de deux nouveaux quotidiens marqués à gauche "Die Neue" et "Die Tageszeitung", tous deux confectionnés à Berlin-Ouest (pour des raisons fiscales, avant tout).

Le premier, successeur du "Berliner Extra Dienst" qui paraissait jusqu'ici deux fois par semaine, fait le pari de s'adresser à la jeunesse

socialiste ou syndicaliste, comme à la gauche marxiste, critique, qui ne se retrouve pas forcément dans la ligne orthodoxe du parti socialiste. Le second a l'ambition de donner la parole aux divers mouvements d'opposition allemands, aux groupes de guérilla urbaine.

La diffusion de ces deux journaux ne manquera pas d'avoir des répercussions de ce côté-ci du Rhin. Va-t-elle accélérer le processus de collaboration, voire de fusion des deux périodiques de gauche et d'extrême-gauche, "Focus" et "Leserzeitung", qui ont conquis un nombre respectables d'abonnés ces dernières années en Suisse alémanique? L'enjeu est d'importance si on apprécie - comme nous - le travail

de contre-information et de réflexion mené par ces deux rédactions en marge de la presse traditionnelle, en constant mouvement de concentration.

Le "Tages Anzeiger" de Zurich tente de prendre la mesure des répercussions possibles dans notre pays, et en Suisse allemande en particulier, de cette modification du paysage de la presse allemande. Pour l'auteur du commentaire, Christoph Kuhn, nul doute que le besoin d'une publication d'envergure existe à gauche de l'échiquier politique. Et cela personne ne le conteste. Mais ce qui manque jusqu'ici ce sont les fonds et les abonnés, au moins en nombre suffisant pour assurer la

hop, tu peux baiser dans ta baignoire tout en te rasant. Pas le moindre danger. C'est le progrès, ça, Coco. De la vraie technique, fait plaisir à voir. Subtil. Encore un peu, et ça sera dans les deux trois francs le watt installé. Inéluctable. Je te dis : inéluctable. J'ai étudié la chose. Tiens, j'en ai une dans mon tiroir. Tu vois l'aiguille, là, hé bien ça bouge aussi sec. Alors, c'est pas beau ?

Bon, qu'est-ce qu'on attend, nom de Dieu ? Qu'est-ce qu'il attend le père Ritschard ? Bon, celui-là faudrait qu'il retourne à son jardinage. Note bien que, à propos, tu pourrais très bien faire une serre, avec des cellules transparentes. Tu te rends compte, Coco, tu fais pousser tes salades tout en te fabriquant de l'électricité. Avec ton électricité, tu peux suivre le cours télévisé en couleurs sur le Kama-Soutra ! Note, hein, le Kama-Soutra, à la fin, c'est quand même un peu chiant. Bon, ça va quand on est jeune. Tu peux t'en mettre plein la lampe. Après, bouaaafff, tu fais hoplop papa-maman et c'est pas plus mal. Tu prends quand même ton pied...

Gil Stauffer

qualité du "produit" (engagement de journalistes professionnels). Revenant aux bruits insistants d'une collaboration prochaine entre "Focus" et la "Leserzeitung", le "Tages Anzeiger" ne se prive pas d'une dernière note acide : est-ce l'urgence d'une "solution" de survie (stagnation ou diminution du nombre des abonnés) ou un dessein plus constructif comme le projet d'une publication critique mais mieux faite et plus apte à conquérir un plus large public, qui motive dans leur quête de l'union les responsables de ces deux publications, jusqu'ici jalouses de leur indépendance ?



*Jura, mais un peu tard...*

GENÈVE

## La course aux sièges et la ville de demain

*Serait-ce la première des claques populaires que nous envisagions (DP 496) il y a quelques semaines ? Voilà les libéraux de la Ville de Genève, après l'élection de l'exécutif communal, remis à leur place. C'est d'ailleurs une constante dans l'attitude des électeurs et électrices genevois : on réagit vivement lorsque les partis bourgeois cherchent à réduire la députation de la gauche à la portion congrue.*

*Où l'émotion joue son rôle dans la politique : on crie à la "Genève rouge"... et la droite se mobilise pour faire front ; mais les libéraux prétendent-ils, avec deux magistrats, prendre la direction de l'exécutif de la Ville, alors c'est le plébiscite des candidats de la gauche (ce deuxième tour, progression notable de la participation électorale dans les bureaux de vote réputés "de gauche" par rapport à la dernière consultation).*

*En définitive, à chaud, deux leçons au moins à tirer de cette reconduction du "statu quo" à Genève. Positif : la réaffirmation du rapport des forces réfrènera l'arrogance de la droite la plus dure (répercussions sur la politique sociale, par exemple). Moins enthousiasmant : le débat centré sur les personnes, sur l'opposition gauche-droite, a permis d'éviter l'affrontement sur l'enjeu concret de l'élection, quelle ville pour demain ; mais les occasions ne manqueront pas de porter de nouveau cette question primordiale devant le corps électoral !*

COURRIER

## Une balafre inutile

Les corydalles finissaient, les anémones commençaient ; près des berges du Rhône, on avait vu des pulmonaires. "Autoroute-bruit", "Autoroute-pollution",

"Non à l'autoroute ici", tels étaient les slogans que les membres de la commission de développement du Grand Conseil de Genève ont pu lire du haut de l'hélicoptère piloté, par un as de la protection civile, ou à travers les vitres du car, ou encore au bout d'un trajet à pied, lors du survol et du passage aux abords du tracé étudié par le Département des travaux publics pour relier en terre genevoise la route nationale (entrée Genève-Nord) à l'autoroute française côté Genève-Sud.

Grand cirque en faveur de l'autoroute de contournement ? Goût du conseiller d'Etat Jaques Vernet pour la confrontation sur le terrain ? Occasion pour les députés qui préavisent de comparer les plans sur papier et la réalité ? En fin de compte, une fois l'après-midi écoulée, répondre à ces questions ne m'a plus intéressée !

Vus de haut, Genève et ses faubourgs groupés autour du bout du lac d'une part, et d'autre part la campagne qui s'étend, avec ses champs labourés, les verts différents du colza en bouton, du blé d'automne et des prés rares, ses serres en lignes blanches, ses bois encore bruns, c'était d'une telle beauté, faite de mille efforts humains, que les larmes me sont montées aux yeux. Une certitude s'est imposée à moi avec la même évidence aigüe que le surgissement de

## BAGATELLES

Les actionnaires de la SIG (Schweizerische Industrie Gesellschaft) à Neuhausen (SH) ont rejeté une proposition de la FTMH d'élire le président de la commission d'entreprise au conseil d'administration en tant que représentant des travailleurs. La majorité est claire 35'548 "non" contre 232 "oui". La participation n'est pas encore née !

\*\*\*

L'Association des piétons bernois est très active. A la suite d'une mutation dans la délégation radicale au Conseil de ville, le président de l'association, le Dr Lukas Fierz, auteur de divers articles sur la politique des transports et

l'enfant nouveau-né : la proposition du Département des travaux publics, c'est une balafre inutile, saignée sévère dans le tissu agricole précieux du canton.

Ainsi l'émotion a renforcé le raisonnement économique : utiliser au mieux l'argent à disposition pour cette liaison routière, c'est cher cher une solution qui permette une liaison rapide entre les zones industrielles et une traversée discrète des grandes migrations estivales nord-sud, en cherchant au maximum à ne pas une fois de plus déplacer simplement les nuisances (1).

A la fin de cet après-midi d'ailleurs (mais pour d'autres raisons...) la commission décida... de ne rien décider, avant octobre 1979. Sans qu'ils l'aient avoué, une majorité de députés aurait-elle été saisie par la même évidence ?

Erika Sutter-Pleines

PS. Merci quand même à M. J. Vernet pour le baptême de l'air en hélicoptère !

(1) Un tunnel sous le Bois de la Bâtie reliant la région du Pont Butin à la Voie Centrale de la zone industrielle de la Praille, un évitement de Plan-les-Ouates et quelques autres aménagements locaux rempliraient cette fonction : ainsi les camions ne circuleraient plus sur la T 104 pour se rendre ou quitter La Praille et les nuits de l'été ne gronderaient plus à Lancy !

partisan des limitations de vitesse, fera désormais partie du législatif communal. Il pourra encore mieux propager l'idée de rues "vivables" ou "habitables" selon le modèle hollandais qui a donné en allemand l'expression "Wohnstrassen".

\*\*\*

Le magazine "Bilanz", qui semble avoir trouvé une clientèle en Suisse alémanique pour une nouvelle forme d'information économique, annonce dans son numéro de mai que la fondation constituée par l'entreprise Denner pour financer l'activité d'un médiateur des consommateurs (ombudsman) n'a pas réussi à convaincre le conseiller aux Etats Léon Schlumpf d'assumer cette fonction.